

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE
MRC DE D'AUTRAY

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 SEPTEMBRE 2014

Séance régulière du conseil municipal tenue à la salle municipale le 2 septembre 2014 à 19 h 30 à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Jean-Claude Charpentier, Denis Prescott, Jacques Martial, Guy Corriveau et André Desrochers, sous la présidence de Madame Francine Bergeron, Mairesse.

Monsieur le conseiller Sylvain Gagnon était absent.

Hélène Plourde directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Après méditation, Madame la Mairesse Francine Bergeron ouvre la présente assemblée.

325-09-2014 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau
Appuyé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

326-09-2014 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 AOÛT 2014

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 4 août 2014 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

Dépôt de la correspondance reçue.

327-09-2014 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau
Et résolu

Que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer du mois d'août 2014 tels que lus, les chèques numéro 11 305 à 11 387 inclusivement, les déboursés incompressibles, les salaires et que sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution ainsi que les comptes à payer d'une somme de 211 116.80 \$.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

328-09-2014 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2014

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que le dépôt du rapport de l'état des revenus et des dépenses au 31 août 2014 soit et est accepté dans sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION

329-09-2014 CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BRANDON - MARGE DE CRÉDIT

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à renouveler la marge de crédit avec la Caisse populaire Desjardins de Brandon pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité.

330-09-2014 CAISSE POPULAIRE - VÉRIFICATIONS DILIGENTES

Attendu que la municipalité de Mandeville a reçu le rapport d'inspection de Global inspection Lanaudière inc. et est satisfaite;

Attendu que la vérification des titres est confirmée par Coutu & Comtois, Notaires;

Attendu que la municipalité a reçu le plan de construction concernant les rénovations effectuées par la Caisse populaire;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville déclare être satisfaite de toutes les vérifications effectuées et accepte le plan tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

331-09-2014 DANIEL LAMBERT, TECHNOLOGUE - MANDAT

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville mandate Monsieur Daniel Lambert, Technologue pour effectuer un test de sol à la Caisse populaire située au 247, rue Desjardins à Mandeville concernant les installations sanitaires au montant de 800.00 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

332-09-2014 VENTE DU CAMION HINO – SOUMISSIONS

Soumissions reçues :

- 9195-7381 Québec inc. au montant de 4 300.00 \$;
- Camions MD inc. au montant de 4 700.00 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission de Camions MD inc. et vend le camion Hino pour une somme de 4 700.00 \$.

Que les taxes applicables soient payables à la SAAQ par l'acheteur.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer les transactions à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

RÈGLEMENTATION

AVIS DE MOTION

Le conseiller Monsieur Denis Prescott donne un avis de motion à l'effet qu'il y aura présentation lors d'une séance subséquente, l'adoption d'un règlement visant à établir des heures fixes concernant la circulation des véhicules lourds. En vertu de l'article 445 du code municipal, la dispense de lecture du règlement est accordée.

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Jean-Claude Charpentier donne un avis de motion à l'effet qu'il y aura présentation lors d'une séance subséquente, l'adoption d'un règlement portant le numéro 373-2014-1, concernant les usages conditionnels. En vertu de l'article 445 du code municipal, la dispense de lecture du règlement est accordée.

333-09-2014 ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT 373-2014-1

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville adopte le premier projet du règlement numéro 373-2014-1 concernant les usages conditionnels tel que déposé.

Que copie conforme de la présente résolution soit transmise à la MRC de D'Autray.

Adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

334-09-2014 DEMANDE DE SUBVENTION - INONDATIONS (JUN 2014)

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire une demande de subvention à la direction régionale de la sécurité civile, Ministère de la Sécurité publique suite au sinistre causé par les inondations du 11 au 20 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité.

335-09-2014 DEMANDE DE SUBVENTION - INONDATIONS (AOÛT 2014)

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire une demande de subvention à la direction régionale de la sécurité civile, Ministère de la Sécurité publique suite au sinistre causé par les inondations du 13 et 14 août 2014.

Adoptée à l'unanimité.

VOIRIE

336-09-2014 QUINCAILLERIE PIETTE ENR. - SOUMISSION

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville entérine la décision prise par la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'effet d'accepter la soumission numéro 289381 datée du 20 août 2014 de QUINCAILLERIE PIETTE ENR. pour un ponceau concernant les travaux au chemin des Cascades au montant de 5 600.00 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

337-09-2014 DENIS MALO & FILS INC. - OFFRE DE SERVICE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville entérine la décision prise par la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'effet d'accepter l'offre de service datée du 28 août 2014 de DENIS MALO & FILS INC. pour la location d'un rouleau compacteur pour un (1) mois, ainsi que le transport au montant de 5 800.00 \$ plus les taxes, pour les travaux au rang Saint-Pierre, 20^e Avenue, 36^e Avenue, lac Hénault Sud, Montée du lac Hénault et lac Sainte-Rose.

Adoptée à l'unanimité.

338-09-2014 APPEL D'OFFRES - AUTORISATION (PONCEAUX D'ENTRÉES)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire un appel d'offres pour les ponceaux d'entrées concernant les travaux au lac Mandeville.

Adoptée à l'unanimité.

339-09-2014 APPEL D'OFFRES - AUTORISATION (PONCEAUX DE CHEMINS)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur Guy Corriveau
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire un appel d'offres pour les ponceaux de chemins concernant les travaux au lac Mandeville.

Adoptée à l'unanimité.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

340-09-2014 DEMANDE DE PIIA NUMÉRO 2014-0022 - MATRICULE 2039-65-5603, PROPRIÉTÉ SISE AU 741, CHEMIN DU LAC DÉLIGNY, LOT 4 123 010, DU CADASTRE DU QUÉBEC, ZONE F-6

La demande consiste en l'installation d'un quai d'une longueur de 60 pieds par 4 pieds de large avec une plate-forme de 10 pieds par 10 pieds à l'extrémité.

Après étude et discussion

Il est résolu

Que le Comité consultatif d'Urbanisme recommande que la demande soit acceptée à la condition que le quai soit sur des flotteurs.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la demande de PIIA aux conditions établies par le Comité Consultatif d'Urbanisme.

Adoptée à l'unanimité.

341-09-2014 DEMANDE DE PIIA NUMÉRO 2014-0023 - MATRICULE 0646-12-2085, PROPRIÉTÉ SISE AU 900, CHEMIN DU LAC SAINTE-ROSE SUD, LOT 90 DU RANG A DU CANTON DE GAUTHIER, ZONE F-14

La demande consiste à remplacer le patio existant et retirant du matériel et en le remplaçant par une meilleure fondation et en réduisant sa profondeur vers le lac.

Après étude et discussion

Il est résolu

Que le Comité consultatif d'Urbanisme recommande que la demande soit acceptée telle que présentée.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier

Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la demande de PIIA.

Adoptée à l'unanimité.

342-09-2014 DEMANDE D'URBANISME 2014-0024 - MATRICULE 1536-55-7934, PROPRIÉTÉ SISE AU 10, RUE DES SIFFLEUX, LOT 4 124 272, DU CADASTRE DU QUÉBEC, ZONE RB-1

La demande consiste à permettre l'usage de nuisances limitées dans la zone RB-1.

Après étude et discussion

Il est résolu

Que le Comité consultatif d'Urbanisme recommande que la demande soit acceptée, à condition que l'entretien des véhicules soit un entretien léger.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier

Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte la demande aux conditions établies par le Comité Consultatif d'Urbanisme.

Adoptée à l'unanimité.

LOISIRS ET CULTURE

343-09-2014 CLÔTURE AU TERRAIN MUNICIPAL - SOUMISSIONS

Soumissions déposées :

- Jean Mondoux, pour un montant total de 10 075.00 \$ sans taxes;
- Clôture Joliette inc., pour un montant total de 7 476.18 \$ plus les taxes.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte les soumissions suivantes de CLÔTURE JOLIETTE INC. pour une clôture sur le terrain municipal au montant total de 7 476.18 \$ plus les taxes :

- Soumission numéro 13093 datée du 29 mai 2014 d'une somme de 5 078.39 \$ plus les taxes;
- Soumission numéro 13300 datée du 4 août 2014 d'une somme de 1 284.74 \$ plus les taxes;
- Soumission numéro 13301 datée du 4 août 2014 d'une somme de 1 113.05 \$ plus les taxes.

Que l'installation soit complétée le ou avant le 30 octobre 2014.

Que cette somme soit payée à même le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité.

344-09-2014 ASSOCIATION DES PÊCHEURS DU LAC MASKINONGÉ -
DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Demande de soutien financier d'une somme de 150.00 \$ pour l'année 2014 afin d'offrir le dîner et remettre un cadeau à chaque enfant du camp de jour.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accorde un soutien financier de 150.00 \$ à l'Association des pêcheurs du lac Maskinongé.

Adoptée à l'unanimité.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

345-09-2014 **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Appuyé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Et résolu

Que la présente assemblée soit et est levée à 19 h 50.

Adoptée à l'unanimité.

MÉDITATION

Francine Bergeron, mairesse

**Hélène Plourde, directrice générale
et secrétaire-trésorière**